

**Un besoin de formation**  
pour acquérir de nouvelles compétences ?

**En quête de conseils**  
en accompagnement et/ou de développement ?

**À la recherche d'informations**  
ou de documentation ?

**Une demande de subvention**  
pour votre association ?

Outre des conseillers, garants du plan départemental de formations, vous permettant d'acquérir un ensemble de compétences en matière d'évolutions sociétales et réglementaires, des référents de l'accompagnement vous guident à la conduite et au développement de vos projets et vous permettent d'accéder à la vulgarisation de toutes les questions juridiques et financières.

TOUTES INFOS SUR LE SITE

***associations.essonne.fr***

**Conseil départemental de l'Essonne**  
Service des Relations avec les Associations  
Bâtiment Centre Évry  
1 place Mendès France  
91000 Évry  
Tél. : 01 60 91 32 53 / 93 78



Imprimerie CDS1 - Juin 2017 



**Essonne**  
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

**vie**  
**associative**

**PLAN DE FORMATION**  
**2017**

Second semestre

**essonne.fr**

Vous êtes dirigeants, bénévoles et salariés associatifs, vous avez l'idée de créer une association, de mener à terme une idée ou un projet, trouver des éléments de réflexion autour des ressources humaines, financières et comptables, le Service des Relations avec les Associations du Conseil départemental est à votre disposition. Les conseillers en formation sont garants du plan départemental de formation. Leur objectif est de vous permettre d'acquérir un ensemble de compétences en matière d'évolutions sociétales et réglementaires. Ce plan de formation a l'ambition de vous accompagner sur des domaines aussi variés que la législation, la réponse à l'appel à projet départemental ou la maîtrise des outils informatiques.

- > Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'offre de formation, des créneaux horaires adaptés à vos disponibilités (matinales, demi-journées, soirées, samedis...).
- > Des formules atypiques autour d'un « Petit déjeuner/café » (1<sup>er</sup> jeudi du mois) et la « Matinale citoyenne » (dernier vendredi du mois).
- > Pour être au plus près de vos besoins spécifiques, des formations dites à « la carte » peuvent être mises en œuvre.
- > **NOUVEAUTÉ** : 1<sup>er</sup> mardi matin du mois, « L'atelier créateur d'association », si vous souhaitez créer une association et avoir des conseils personnalisés.

## SÉCURISER SON ASSOCIATION ET SON PROJET

- |  |   |
|--|---|
| 2 octobre (9h-17h)<br>Responsabilités des dirigeants : préservez vos intérêts                          | 21 novembre (9h-17h)<br>Trucs et astuces pour protéger vos données et vos fichiers (théorie + pratique) |
| 3 octobre (9h-17h)<br>EXCEL : Faire un tableau avec des calculs simples                                | 28 novembre (9h-17h)<br>WORD : élaborer un document long (rapport, CR, AG...)                           |
| 9 octobre (14h-17h)<br>Établir, comprendre le bulletin de paie et utiliser le chèque emploi associatif | 30 novembre (9h-17h)<br>Gérer la trésorerie : un atout de pilotage pour l'association                   |
| 16 octobre (9h-17h)<br>Établir un budget prévisionnel  | 4 décembre (9h-12h)<br>La fiscalité des associations  |
| 18 octobre (9h-17h)<br>La création d'une association de A à Z  | 4 décembre (14h-17h)<br>Les responsabilités de l'association et l'obligation d'assurance                |
| 28 octobre (9h-17h)<br>La gestion des publics difficiles   | 5 décembre (9h-17h)<br>EXCEL : illustrer ses données par un graphique et automatiser ses calculs        |
| 8 novembre (9h-12h)<br>Mettre à jour vos statuts   |   |

## PÉRENNISER SON ASSOCIATION ET SON PROJET

- |   |   |
|---|---|
| 26 septembre (9h-17h)<br>Trucs et astuces sur EXCEL/WORD                                      | 15 novembre (9h-17h)<br>WORD : création de modèles et styles dans un formulaire associatif                      |
| 28 septembre (9h-17h)<br>Prise de parole en public : les fondamentaux et la mise en pratique  | 20 novembre (9h-17h)<br>Mind Mapping : gagner en efficacité avec les cartes heuristiques (atelier informatique) |
| 27 septembre (9h-17h)<br>EXCEL : analyser vos données   | 7 décembre (18h-21h) ☾<br>Comment rémunérer un intervenant ponctuel ?   |
| 7 octobre (9h-17h)<br>Les financements européens : y voir plus clair avant de s'engager       | 11 décembre (9h-17h)<br>EXCEL : croiser vos tableaux associatifs pour plus d'efficacité                         |
| 9 octobre (9h-12h)<br>La fonction employeur   | 12 décembre (9h-17h)<br>Lire et analyser les comptes de l'association   |
| 10 octobre (9h-17h)<br>POWERPOINT : faire une présentation pour informer, expliquer, annoncer | 14 décembre (9h-17h)<br>Animer des réunions courtes et efficaces  |
| 12 octobre (9h-17h)<br>Gérer l'association en mode participatif et collaboratif               |   |
| 19 octobre (9h-17h)<br>La comptabilité des petites associations                               |   |

## DÉVELOPPER SA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS

- |   |   |
|---|---|
| 29 septembre (9h-17h)<br>Réussir ses relations presse et médias   | 16 novembre (9h-17h)<br>Fidéliser les bénévoles   |
| 3 octobre (9h-12h)<br>Répondre aux attentes et priorités des financeurs publics (conseils et travaux pratiques) | 18 novembre (9h-17h)<br>Découvrir le be.a.ba de la méthodologie de projet                       |
| 3 octobre (14h-17h)<br>Travailler à plusieurs associations : modalités d'organisation                           | 23 novembre (9h-17h)<br>Évaluer l'impact de ses actions pour progresser                         |
| 5 octobre (18h-21h) ☾<br>Les clés d'une AG réussie  | 25 novembre (9h-17h)<br>Répondre à un appel à projet du Conseil départemental                   |
| 17 octobre (9h-17h)<br>WORD : créer un flyer pour mieux communiquer   | 28 novembre (9h-17h)<br>Accompagner les jeunes dans le cadre du dispositif « Tremplin Citoyen » |
| 18 octobre (9h-17h)<br>Les principes du marketing adapté aux actions de l'association                           | 30 novembre (18h-21h) ☾<br>Suivi financier de vos projets                                       |
| 7 novembre (9h-17h)<br>POWERPOINT : dynamiser et animer vos présentations                                       | 2 décembre (9h-17h)<br>Organiser un événement : cadre juridique et méthodologique               |
| 9 novembre (18h-21h) ☾<br>Quel plan de communication pour son association ?                                     | 12 décembre (9h-17h)<br>Faire progresser son association avec le numérique                      |
| 14 novembre (9h-17h)<br>La communication avec les réseaux sociaux   | 19 décembre (9h-17h)<br>Améliorer le site internet de son association                           |

## ATELIER CRÉATEUR D'ASSOCIATION

1<sup>er</sup> mardi du mois (9h-12h)  
(5 personnes maximum)  
Confirmation au 01 60 91 32 51

## PETITS-DÉJEUNERS

- 5 octobre (9h-12h)  
« La loi Coluche : la générosité valorisée - les démarches permettant l'éligibilité de votre association »
- 9 novembre (9h-12h)  
« Sécuriser vos données informatiques »
- 7 décembre (9h-12h)  
« Le CEC : décrypter le Compte d'Engagement Citoyen »

## MATINALE CITOYENNE

- 13 octobre (9h-12h)  
L'association : lieu d'expression de la laïcité
- 24 novembre (9h-12h)  
Accueillir et accompagner un volontaire civique
- 15 décembre (9h-12h)  
La Banque : tout ce que vous devez savoir

## ADOPTONS LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT / PARCOURS

- 1<sup>re</sup> session :
- 12 octobre (18h-21h) ☾ obligatoire pour participer au PSC 1  
La sécurité et les associations
- 13 et 14 octobre (9h-17h)  
PSC 1
- 2<sup>e</sup> session :
- 23 novembre (18h-21h) ☾ obligatoire pour participer au PSC 1  
La sécurité et les associations
- 24 et 25 novembre (9h-17h)  
PSC 1

## ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

- 19 octobre (18h-21h) ☾  
Les démarches obligatoires pour les manifestations : réglementation, droits d'auteur, à l'image, plan Vigipirate...
- 16 novembre (18h-21h) ☾  
Indemnités des bénévoles : règles et limites
- 14 décembre (18h-21h) ☾  
Comment faire gagner de l'argent à son association ?

UNE QUESTION ?  
UNE INSCRIPTION ?  
UNE INFORMATION ?  
*Ayez le réflexe associations.essonne.fr*  
Rubrique : se former

☾ : formation en soirée (18h-20h)